

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Discipline infirmière et développement professionnel 5 (DIDP 5)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3004.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 2

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : avoir validé 70 crédits

ECTS sur les modules théoriques et 24 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées

Axe 4

Rôle collaborateur : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra-professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

- **Niveau compétent** : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.

Rôle d'apprenant / formateur : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- **Niveau compétent** : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation

Axe 5

Rôle d'apprenant-formateur : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- **Niveau compétent** : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

Rôle professionnel : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux

- **Niveau compétent** : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

Rôles majeurs exercés : Rôle de professionnel-le, Rôle de collaborateur-trice.

Apprentissages critiques

Axe 5

Rôle d'apprenant-formateur :

- Partage des savoirs dans une approche collaborative interprofessionnelle.
- Défense d'une posture professionnelle en faisant preuve de réflexivité, d'analyse de l'activité et d'introspection

Rôle professionnel :

- Intégration des évolutions du contexte professionnel.

Axe 4

Rôle d'apprenant / formateur :

- Apprentissage d'un positionnement contributif à une prise de décision partagée

Rôle d'apprenant / formateur :

- Apprentissage de la communication des EBN à une équipe.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Développement de la culture scientifique :

- Mobilisation d'articles de recherche en lien avec l'expérience de jeune diplômé, témoignage d'anciens étudiants, transition rôle/identité étudiant/professionnel

Auto-évaluation de ses forces et de ses ressources :

- Gestion des émotions
- Croyances perceptions étudiants
- Bilan de compétences

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, auto-évaluation, tutorat, constitution d'un portfolio, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiels et/ou en distanciels.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).

Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluation continue en séminaire (20% de la note)
- B. Un travail écrit à déposer sur Moodle (80% de la note)

- Période : semaine 6 ou 7

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94)

Pas de remédiation

- Modalités : Complément écrit permettant de combler les insuffisances/lacunes identifiées dans l'évaluation initiale. Travail à déposer sur Moodle.
- Période : Semaine 13 (avant de partir en PFP6)

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Debray, C., & Famery, S. (2021). *Votre bilan de compétences*. Éditions Eyrolles.

Boula, J.-G. (2024). *Le soi et Rôle professionnel*. https://www.gfmer.ch/Presentations_Fr/Soi_role_professionnel.htm

Schütz, L., & Talerman, D. (2009). *Décrocher un emploi en Suisse : Construire son projet professionnel, réaliser son CV et réussir ses entretiens d'embauche*. Gualino-Lextenso éd.

7. Responsable de module

Responsable : Arianne Martinez

Enseignants : Enseignants.tes et assistants.tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins infirmiers